

# Un besoin, un problème ? Nous avons peut-être une solution !

Dossier de demande d'aide alimentaire



# PRESENTATION

**L'Association « CAFEJ 24 » :** Le centre d'aide et d'animation pour la famille l'enfance et la jeunesse est une association culturelle (loi 1901) ayant parmi ses objets :

- De visiter et d'aider en argent ou en nature les enfants, adolescents, jeunes, familles, personnes isolées ou âgées ;
- De visiter et d'aider en argent ou en nature les familles nécessiteuses ou malades, les infirmes hospitalisés ou non ;



Ses moyens d'action comprennent notamment l'aide alimentaire par la distribution de colis, l'aide matérielle (transport et petits travaux d'urgences), l'accompagnement dans la gestion financière (création d'un budget, trésorerie familiale...).

Le CAFEJ œuvre donc selon ses ressources en assistant les familles et personnes dans un besoin matériel par un engagement des bénévoles et des partenariats avec des structures locales spécialisées compétentes selon les domaines (banques alimentaires, CADA, croix rouge, secours populaire, assistantes sociales...)

Pour cela si vous avez un besoin précis, veuillez compléter le questionnaire ci-joint et le remettre sous pli cacheté à un des bénévoles de l'association qui se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Votre situation sera étudiée en toute confidentialité par une commission de bénévoles désignés par le conseil d'administration du CAFEJ qui, selon le besoin, pourra vous proposer une aide sous forme de conseils, de colis, de transports... ou vous réorienter vers une structure plus adaptée à votre besoin.

## 1. Une Aide ponctuelle d'urgence

Cette aide est une aide ponctuelle qui peut être accordée par la fourniture d'un colis alimentaire d'urgence.

Le caractère d'urgence est laissé à l'appréciation des bénévoles qui, selon la situation pourront décider d'aider et/ou de composer et distribuer un colis alimentaire adapté aux besoins et à la composition du foyer demandeur.

Cette aide d'urgence ne nécessite pas de montage de dossier ou d'autre démarche qu'une demande orale justifiée (sans toutefois qu'il y ait ingérence dans la vie intime des demandeurs par les bénévoles).

Cette aide étant ponctuelle elle ne pourra pas être renouvelée régulièrement. Si telle était la demande vous seriez redirigés vers la procédure de demande d'aide classique qui s'inscrit elle à plus ou moins long terme.

## 2. Une Aide classique à moyen ou long terme

Cette aide peut se manifester par la distribution régulière (fréquence variable) de colis alimentaires

Cette aide classique s'inscrivant à moyen ou long terme nécessite

1/ la production d'un dossier de demande d'aide composé d'une explication du fonctionnement de cette aide, d'une fiche de renseignement et d'un simple calcul du reste à vivre. (Cf. dossier de demande d'aide)

2/ L'adhésion à l'association par une cotisation fixée en AG selon les statuts de l'association.

Cette démarche débloque une aide qui peut être renouvelée en fonction du nombre de demandes et des besoins. Il pourra être demandé aux bénéficiaires de fournir d'autres informations selon l'évolution des sollicitations.

-L'aide alimentaire est établie pour 3 mois et pourra être renouvelée si besoin après réévaluation de la situation et des besoins des bénéficiaires.

Les colis sont distribués moyennant un forfait de 2€personnes composant le foyer. Toutefois ces colis pourront contenir des produits gratuits provenant de fonds nationaux ou européens (FEAD). Ils seront alors identifiés comme tel et viendront s'ajouter aux denrées du colis qui pour des raisons pratiques doit être pris entièrement tel qu'il a été préparé.

-Les bénéficiaires doivent venir avec un dispositif permettant le maintien de la chaîne du froid (sac congélation ou glacière + pains de glaces).

-Tout changement dans la situation des bénéficiaires doit être porté à la connaissance du CAFEJ via ses bénévoles ou par courrier adressé au Conseil d'Administration.

-L'association et ses bénévoles s'engagent à maintenir la confidentialité de toutes les informations qui concernent les bénéficiaires. Les données fournies ne seront utilisées que pour la mise en place et l'attribution de l'aide mais restent à la disposition des bénéficiaires qui sur simple demande peuvent solliciter leur suppression.



## Demande d'aide colis alimentaire

Pour nous permettre d'apprécier votre situation et de vous aider dans votre difficulté,  
**Veillez remplir le questionnaire recto et verso et le remettre sous pli fermé à un bénévole du CAFEJ 24**

- **NOM :** .....
- **PRENOM :** .....
- **ADRESSE :** .....  
.....
- **N° TELEPHONE :** .....
- **SITUATION FAMILIALE :** .....
- **PRENOM DES ENFANTS ET DATE DE NAISSANCE :**  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**OBJET de la DEMANDE D'AIDE OU AUTRE INFORMATION IMPORTANTE :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Ces informations personnelles et confidentielles seront étudiées en toute discrétion par le comité de bénévoles mandaté par le conseil d'administration de l'association. Ces informations sont uniquement destinées à l'étude de la demande d'aide et ne sont pas conservées. Elles seront rendues aux personnes concernées une fois leur demande traitée.

## Situation financière du foyer

Ce document est anonyme, il peut être rempli en présence des bénévoles de CAFEJ, ce qui est conseillé pour en tirer le maximum de bénéfice, ou bien il peut être fait seul. Aucun document de ce type n'est gardé à la fin de l'entretien il est remis à la personne à qui concerne ce bilan.

<b>REVENUS MENSUELS</b> (Ramener au mois le montant de chaque recette)	<b>DEPENSES MENSUELLES</b> (Ramener au mois le montant de chaque dépense)
salaires :.....€	loyer :.....€
allocations :.....€	charges :.....€
pensions :.....€	facture électricité :.....€
rentes :.....€	facture eau :.....€
autres revenus à préciser :	facture gaz :.....€
.....€	facture téléphone :.....€
.....€	impôt sur le revenu :.....€
.....€	taxe foncière :.....€
.....€	taxe mobilière :.....€
.....€	frais de voiture : assurance.....€
.....€	essence.....€
.....€	crédit à rembourser :.....€
.....€	autres dépenses à préciser :
.....€	.....€
.....€	.....€
.....€	.....€
.....€	.....€
.....€	.....€
.....€	.....€
<b>TOTAL DES RECETTES (A) .....</b> €	<b>TOTAL DES DEPENSES (B).....</b> €

Calcul de la moyenne journalière (RAV):

$$\frac{\text{total recettes (A)} - \text{total dépenses (B)}}{\text{nombre de personnes au foyer} \times 30 \text{ jours}} =$$

€